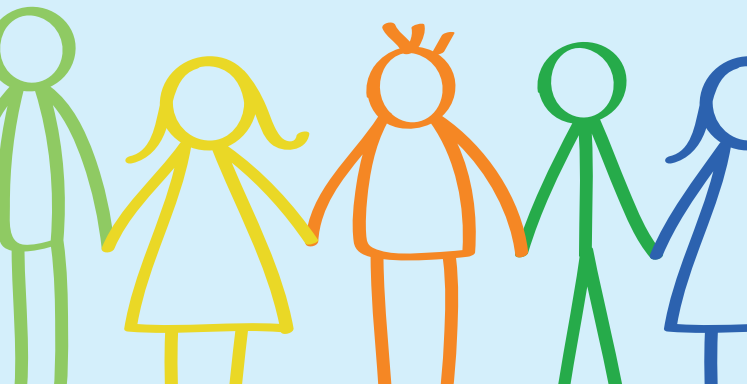


Aide à destination des citoyens d'Anderlecht impactés par la crise du coronavirus

Covid-19

Le CPAS de la commune d'Anderlecht peut octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face aux dépenses quotidiennes en raison de la crise du coronavirus.



A QUI S'ADRESSER ?

CELLULE COVID-19

4 numéros gratuits sont ouverts :

0800/35240 Pour les moins de 25 ans

0800/35241 Pour les nouveaux demandeurs d'aides

0800/35238 Pour toutes questions sur votre revenu d'intégration

0800/35236 Pour des questions sur l'aide médicale

Avenue Raymond Vander Bruggen, 62-64
1070 Anderlecht

Email : cpas@cpas-anderlecht.brussels

Accueil : 02/529.41.20

Du lundi au vendredi de 8h à 15h30
Sur RDV de 8h à 15h30.

Accès :

Métro : Ligne 5 - Aumale

Tram : 81

Bus : 46 et 49

Cabinet du Président Mustapha Akouz

Avenue Raymond Vander Bruggen, 62-64

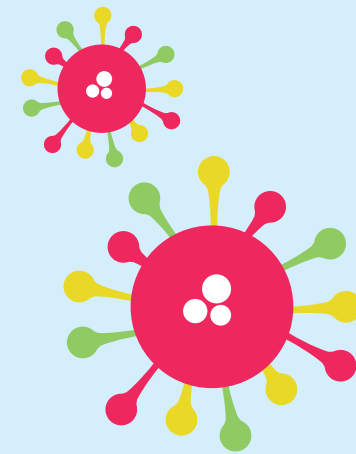
1070 Anderlecht

02/529.41.02

Email : mustapha.akouz@cpas-anderlecht.brussels

CPAS - OCMW
ANDERLECHT

Département de l'Action Sociale



COVID-19

Avez-vous droit à une aide sociale ?

Aides pour les citoyens d'Anderlecht impactés par la crise du coronavirus





POUR QUI ?

Toutes les personnes, résidant sur le territoire de la commune d'Anderlecht qui éprouvent des difficultés, financières, psycho-sociales ou familiales. Si la situation de crise sanitaire actuelle a malheureusement des répercussions négatives sur votre situation, nous sommes là pour vous aider.

Par exemple : Les personnes qui ont perdu une partie de leur revenu ou doivent faire face à des dépenses supplémentaires, les travailleurs issus de l'économie collaborative, les travailleurs occupés à temps partiel, les étudiants jobistes, les indépendants, les personnes avec un handicap, les travailleurs des secteurs culturels et événementiels.

POUR QUELLES INTERVENTIONS ?

AIDE AU LOGEMENT

Loyers, charges...

AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

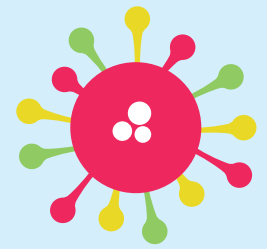
Factures d'eau, gaz, électricité, accompagnement, guidance sociale et budgétaire.

AIDE PSYCHO-SOCIALE

Prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus en cas de violences conjugales, de violences intrafamiliales, problèmes d'anxiété, troubles psychiatriques, isolement...

AIDE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Prise en charge de frais médicaux : consultations, médicaments, factures d'hôpitaux, achat de masques, gel.



AIDE À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Intervention financière pour l'achat d'un PC et dans l'abonnement internet dans le cadre de soutien scolaire (études secondaires et supérieures). Accompagnement et formation aux démarches en ligne.

AIDE FINANCIÈRE

Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources, médiation de dettes...

BESOIN DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Aide alimentaire, intervention pour l'achat de vêtements, de lunettes, dans les coûts de transports...

AIDE POUR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ/SOUTIEN SCOLAIRE

Intervention dans les coûts de matériels scolaires, de stages et activités parascolaires, pour les inscriptions en club de sport, frais de logopédie, frais de psychomotricité...

